

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon.

ABONNEMENT :

3s. 9d., payable invariablement
d'avance.
On ne s'abonne pas pour moins
de six mois.

Si la guerre est la dernière raison des
peuples, l'agriculture doit en être la pre-
mière.



ANNONCES :

1^{re} insertion, 8 cts. la ligne
2^{me} " etc., 2 cts. "
Pour annonces à long terme,
conditions libérales.

Emparons-nous du sol, si nous vou-
lons conserver notre nationalité.

PARAISSANT TOUS LES QUINZE JOURS.

CULTURE DU LIN.

Nouvelle importante.—Document officiel.

Nous cédonc bien volontiers la place d'honneur de ce numéro à un document important émané du ministère de l'agriculture, par l'entremise de M. George Leclère secrétaire de la Chambre d'agriculture. Il s'agit d'une circulaire adressée à tous les présidents des sociétés d'agriculture du Bas-Canada, pour les informer que " le ministre de l'agriculture, dans le but d'encourager la culture des plantes textiles en Canada, a résolu de faire l'importation d'une certaine quantité de graine de lin de Russie (Riga), s'il rencontrait un encouragement suffisant de la part des sociétés d'agriculture qui seraient chargées d'en faire la distribution. Le Gouvernement ne voulant pas faire de profit sur cette graine, la laissera aux sociétés d'agriculture, au prix coûtant d'importation."

M. le Secrétaire invite le bureau de direction de chaque société à lui faire connaître, au plus vite, la quantité de graine demandée. Il n'y a pas un instant à perdre si l'on veut avoir cette graine de bonne heure, le printemps prochain.

Nous publions cette lettre plus bas.

L'à-propos d'une telle mesure n'a pas besoin de longs commentaires. Les avantages de la culture des plantes textiles, et notamment du lin, sont assez bien appréciés aujourd'hui, pour que nous nous croyions dispensés d'insister sur ce que nous avons déjà dit souvent. D'après l'énorme quantité de graine de lin achetée cet automne par les marchands de Québec, on peut dire que, dans notre district au moins, cette culture a pris des développements considérables depuis la guerre américaine. Mais ce n'est pas à dire que nous ayons la meilleure graine, celle qui donne le lin destiné aux tissus fins et légers. Nous ne saurions donc trop applaudir aux efforts que le Gouvernement, secondé par la Chambre d'agriculture du Bas-Canada, est décidé de faire,

pour propager la culture d'une plante qui doit si puissamment contribuer à la richesse du pays. Là-dessus il ne peut y avoir qu'une seule opinion.

Mais il y a plusieurs sortes de graines. Celle du Riga et Livonie (Russie), à laquelle le Gouvernement paraît avoir donné la préférence, est-elle bien celle qui nous convient le mieux ? Nous l'avons éru jusqu'ici, et nous le croyons encore, malgré quelques raisons assez plausibles d'en douter ; mais c'est à deux conditions : 1^o. qu'elle proviendra directement de son pays d'origine ; 2^o. qu'elle aura toutes les garanties désirables de maturité. En Russie les graines de semence destinées au commerce sont soumises au contrôle de la police, et les tonneaux qui renferment les plus belles qualités reçoivent une estampille particulière ; ce qui n'empêche pas les acheteurs d'être souvent trompés. On leur vend souvent des graines séchées dans des étuves, et qui lèvent mal. Il faut donc pour le choix de ces graines une personne bien exercée. Les bonnes graines ont une teinte brun-claire, et uniforme. Elles sont relativement larges et renflées.

Il faut bien remarquer que la plus belle filasse de la graine de Riga n'est pas produite par la semence tirée directement de cette localité, mais par la semence récoltée à la deuxième et troisième génération. Celle de la quatrième a une dégénérescence très prononcée.

En Russie on sème le lin plus clair que dans nos contrées, on l'arrache quand il est complètement mûr, et on donne à la récolte des soins tout particuliers. Or en France, il paraît certain que d'après de bons essais on ne pourrait, même en prenant ces divers soins, prévenir la dégénérescence. Cela provient sans doute de ce que les propriétés du Riga sont dues à des influences toutes locales de température. Le résultat serait probablement le même si l'on répétait la même expérience en Canada.

On se rappelle qu'en 1862 la graine de Riga importée par le Gouvernement ou la Chambre d'agriculture, n'a pas réussi.

Cette graine était généralement sale, et n'a pas levée partout. Cette expérience devra nous mettre sous nos gardes pour la nouvelle importation projetée.

Il paraît que le Riga trouve un rival assez redoutable en Belgique. C'est un lin à fleur blanche, dit *lin royal*, ou *lin d'Amérique*, donnant une fibre aussi longue et aussi fine que celle du Riga, et possédant la faculté de ne pas dégénérer dans nos cultures. Elle coûterait probablement beaucoup moins cher que l'autre. Cette variété ne serait-elle pas la même que celle connue ici sous le nom d'ancien lin canadien long, qui est devenu très rare aujourd'hui? Il ne faut pas toutefois la confondre avec une autre variété, à fleur blanche aussi, mais plus rustique que les lins à fleur bleue et donnant une fibre de deuxième ordre pour la finesse et la longueur.

Un ami de notre feuille a fait plusieurs essais sur la culture du lin. Nous regrettons de n'avoir pas encore reçu le rapport qu'il nous a promis, et qui pourrait peut-être jeter quelque lumière sur cette question.

Concluons de tout cela que, si cette affaire a son importance par les résultats qu'elle doit produire, elle a aussi ses difficultés quant au meilleur choix à faire. Le Gouvernement veut offrir aux sociétés d'agriculture ce qu'il y a de mieux. Il nous paraît guère possible de s'en rapporter à un agent étranger, ou à une maison de commerce quelconque. L'intérêt principal de l'un serait sa commission, comme l'intérêt de l'autre serait sa vente. Or ces deux intérêts nous serviraient mal.

On voit que cette question du choix de la graine est assez difficile, et qu'avant de se lancer dans une forte dépense qui intéresse tout le Canada, la question doit être bien étudiée, et l'achat les graines confié à une personne entendue.

(Circulaire.) **Chambre d'agriculture du Bas-Canada,**
MONTRÉAL, 21 Novembre, 1865.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous informer que l'Honorable Ministre d'agriculture, dans le but d'encourager la culture des plantes textiles en Canada, a résolu de faire l'importation d'une certaine quantité de graine de lin de Russie (Riga) s'il rencontrait un encouragement suffisant de la part des Sociétés d'agriculture qui seraient chargées d'en faire la distribution.

Le gouvernement ne voulant pas faire de profit sur cette graine, la laisserait aux Sociétés d'agriculture au prix coûtant d'importation. Veuillez donc consulter Messieurs les Directeurs de votre Société et me laisser savoir, sans délai, quelle quantité de cette graine, votre Société serait disposée à prendre, à un prix raisonnable, payable à même les fonds provenant de l'octroi du Gouvernement.

Comme le temps de faire la commande est très court, pour avoir cette graine à temps pour la semence du printemps prochain, une réponse immédiate obligerait beaucoup

Votre obéissant serviteur,

GEORGE LECLÈRE.

HISTOIRE DE LA QUINZAINE.

Un journal français, de cette province, d'ordinaire assez bien inspiré, vient de proclamer une doctrine

des plus pernicieuses et que nous ne saurions combattre avec trop de force; et d'autant plus que ce journal ne paraît nullement se douter des conséquences désastreuses que peut entraîner à sa suite son enseignement.

Après avoir sollicité l'encouragement de ses concitoyens, en retour des sacrifices qu'elle s'impose, cette feuille continue: "Chaque habitant d'un district devrait recevoir de préférence le journal qui est publié dans le district où il réside, quand même il ne partagerait pas toutes les opinions émises par ce journal. Qu'est-ce que cela fait? L'important pour le peuple, c'est qu'il lise!....." Mais, cher confrère, y avez-vous sérieusement pensé? Qu'est-ce donc que la lecture, et pourquoi la recommandez-vous avec tant de force? C'est, nous répondrez-vous, la nourriture de l'intelligence, de l'esprit et du cœur. Mais à quelle condition cette nourriture développera-t-elle l'intelligence, éclairera-t-elle l'esprit et fortifiera-t-elle le cœur, dans l'amour du bien et de la vertu? A la condition expresse qu'elle soit saine, bien préparée et proportionnée aux besoins du lecteur. Mais si cette nourriture est malsaine, mal préparée, si on y a mêlé du poison, quels effets désastreux ne produira-t-elle pas? L'intelligence du lecteur s'obscurcira, son esprit s'affaiblira, son cœur se corrompra; en un mot, l'homme tout entier deviendra la triste victime de sa téméraire imprudence.

C'est une vérité, mais une épouvantable vérité, que la lecture, qui devrait accroître les facultés de notre âme, les ruine souvent et les anéantit. Ah! si les parents chrétiens y réfléchissaient, permettraient-ils à leurs fils, à leurs filles, la lecture de romans immoraux, de feuilletons où l'impiété joue le principal rôle!

Plus loin, notre confrère ajoute: "Familiarisons le peuple avec le livre et le journal, et notre nationalité retrempe à ces sources vives ne périra jamais!...." Mais, encore une fois, y avez-vous réfléchi? *Le livre et le journal!*.... Voilà sans doute deux puissants moyens de salut pour le temps et l'éternité, quand ils sont bien inspirés. Mais *le livre et le journal!*.... Quelles armes meurtrières et dangereuses, quand on en exclut l'esprit de Dieu, pour le remplacer par un esprit tout mondain. Quels désastres ne traînent-ils pas à leur suite!

Qui a conduit la France, la fille aînée de l'Eglise, à l'époque à jamais déplorable de 93? *Le livre et le journal.* — Qui l'a jeté dans un aveuglement si profond, qu'elle a osé porter une main sacrilège sur le meilleur des rois? *le livre et le journal.* Qui a porté le peuple à renverser les autels du vrai Dieu, à profaner tout ce qu'il découvrait de plus sacré, à convertir ses églises en temples consacrés au culte de la déesse *Raison? Le livre et le journal.* Qu'est-ce qui poussait ce forcené révolutionnaire, à s'écrier, dans son délire: "Je voudrais voir toutes les têtes du peuple français réunies en une seule, pour la faire tomber sous la guillotine? *Le livre et le journal.*"

Et sans sortir de chez nous, ne trouvons-nous pas en abondance des preuves des dangers du *livre et du*

journal? N'avons-nous pas aussi, nous canadiens, nos petits maîtres d'impiété, nos docteurs de villages, nos philosophes de tout calibre, qui voudraient se voir environnés d'un peuple sans Dieu et sans foi. A qui devons-nous cette marchandise avariée? au livre et au journal.

Pour démontrer davantage ce que peuvent le livre et le journal nous allons donner un fait bien déplorable et qui nous a été rapporté par un témoin oculaire.

Dans une de nos belles et florissantes paroisses, qui longent le fleuve depuis Québec jusqu'à Montréal, il existait, il y a quelques années, une famille modèle sous tous les rapports. Le père et la mère heureux de leur affection mutuelle, n'avaient qu'à se féliciter du respect et de la soumission de leurs enfants.... Une lutte politique s'engage dans le comté, le chef de cette famille, contre son habitude, se met à la tête d'un parti, et souscrit à un journal qui prêchait dans son sens. Son épouse lui observe que le journal qu'il reçoit n'est pas sans danger, si ce n'est pour lui, au moins pour ses enfants. Elle ne reçoit pour toute réponse que ces mots: "Vas-tu te mêler de politique, toi aussi?" Et le bon homme persévère dans la voie où il est entré. L'aîné de ses enfants suit le journal aussi attentivement que le père, et y puise les mêmes doctrines; de plus, il s'aperçoit que son père n'est pas aussi dévôt, ni aussi respectueux envers son curé; il l'entend dire, quand il est en compagnie de ses amis: ah! le curé ferait bien mieux de rester chez lui, de ne pas se mêler de politique. Et c'était dans son journal qu'il puisait ces idées. Un jour ce pauvre père s'emporta au point de dire: "le curé est un vieux fou."

Pendant que ce chef de famille faisait de la politique, son fils avait appris à faire de la débauche et s'était allié à des amis perdus de mœurs. Le père s'en aperçut, mais trop tard. Un jour le voyant sortir pour rencontrer ses amis, il lui dit: mon fils, renonce donc aux faux amis que tu fréquentes, tu sais bien que M. le curé défend ces réunions. "M. le curé! dit le fils, vous savez bien que c'est un vieux fou, c'est vous et votre journal qui m'avez appris à mépriser ses enseignements, son autorité et la vôtre. D'ailleurs, vous savez que la liberté est le plus beau privilège de l'homme, et j'en profite." Quelques années plus tard, le père était redevenu bon chrétien; mais son fils mourait à la fleur de l'âge, victime de la liberté et de ses désordres. Qui a fait le mal? Le journal.

Notre confrère va nous dire, à coup sûr: "Mais nous n'avons pas voulu aller aussi loin, et nous ne prétendions parler que des différences d'opinion en politique." Nous lui repliquerons que, d'abord il a eu le tort de ne pas s'expliquer; en second lieu, qu'un journal, comme il en existe malheureusement en Canada, qui veut exclure Dieu et le prêtre de la politique, offre tous les dangers que nous venons de signaler.

Maintenant, que notre confrère nous comprenne bien, nous ne voulons nullement insinuer que son journal est dangereux, et nous sommes prêt à en recommander la lecture à toutes les familles de son district, et même du Canada, s'il veut réparer le faux pas qu'il

vient de faire, en recommandant à ses lecteurs de faire, avec un soin tout particulier, le choix de leurs livres et de leurs journaux.

Voici une autre question que nous croyons encore de notre ressort: Il y a quelques semaines, un journal que son âge, ses antécédents, etc., devraient rendre plus sérieux, s'est passé la fantaisie de dire que le temps est arrivé où la jeunesse du pays doit faire irruption dans le champ de la politique. Cette idée qui ne peut naître que dans le cerveau d'un tout jeune homme, ou d'un homme fait que les années ne vieillissent pas, a été répétée avec complaisance par trois à quatre confrères. "La nouvelle génération, a-t-on dit, n'occupe pas dans la politique les places auxquelles elle a droit...." "Que les jeunes gens se préparent à faire invasion dans la carrière publique à la première occasion favorable, et s'emparent des places qu'occupent leurs aînés....." "Autrefois un homme de talent et de mérite était membre à 25 ans...."

Nous le demandons avec peine: "Où irions-nous, si le peuple canadien n'était pas quelquefois plus sage que ceux qui se donnent la mission de l'éclairer et de le diriger? mais sur quoi peut donc s'appuyer un journaliste pour vouloir renverser l'ordre établi par la Sagesse incarnée, par l'expérience de tous les peuples de la terre, et de tous les temps? Mais cette vérité que l'Esprit Saint a fait briller aux yeux de toutes les nations "In antiquis est sapientia, et in multo tempore prudentia.— La sagesse est le partage des anciens et le privilège de ceux qui comptent beaucoup d'années," n'est donc plus de mise aujourd'hui? Il nous faut donc aussi rayer ces autres paroles divines: "Adolescentes, subiti estote senioribus" "jeunes gens, soyez soumis aux vieillards" et la remplacer par ces autres, "vieillards, cédez le pas à la jeunesse, soyez-lui soumis, car elle a la sagesse et la prudence en partage. Et l'expérience des peuples de tous les siècles, qui ont toujours recouru aux conseils des anciens et des vieillards, doit donc être rejetée pour faire place à une utopie qui répugne à la raison et au bon sens?"

"Autrefois un homme de talent et de mérite était membre à 25 ans." Rien de surprenant dans cette assertion, car il y a ici comme ailleurs des jeunes gens de 25 ans qui ont tout autant et même plus de sagesse et de prudence que des hommes de 40 à 50 ans; mais c'est là une exception, et il faut savoir se garder de prendre les exceptions pour la règle générale. De plus, à l'époque dont il s'agit, les hommes éclairés et instruits étaient clair semés, et il fallait les accepter malgré leur jeune âge.

Nous, nous croyons qu'il n'y a pas trop de vieillards et d'anciens dans notre représentation, et qu'il y a assez de jeunes gens, et même qu'il y en a de trop jeunes.

Le changement que nous aimerions à voir s'opérer dans la représentation, ce serait d'y voir plus de cultivateurs instruits ou encore, plus de véritables amis de l'agriculture, et nous croyons que le pays tout entier y trouverait meilleur compte.

Nous accusons réception de la troisième livraison du travail de J. M. Lemoine, écrivain, intitulé "Maple

Leaves. " La typographie, les gravures, les scènes pleines d'intérêt offertes au lecteur, tout dans cet ouvrage est digne d'éloge. M. Lemoine, par les écrits qu'il a déjà livrés au public, et par ce dernier travail est un de nos écrivains qui méritent le plus la reconnaissance de ses concitoyens.

Nous lisons dans le *Courrier de St. Hyacinthe* :

" Depuis le 2 Novembre la *Gazette des Campagnes* est entrée dans sa cinquième année d'existence. Nous apprenons avec plaisir que cette publication si utile, si nationale, si dévouée à l'œuvre qu'elle poursuit, est en voie de prospérité, et que son avenir est déjà plus qu'assuré. Cette feuille traite tous les sujets qui conviennent à l'agriculture ; sans s'occuper de politique, elle tient néanmoins ses lecteurs au courant de toutes les nouvelles locales et étrangères.

" L'esprit qui inspire sa rédaction et l'habileté qu'elle déploie en font une publication précieuse. Elle est la *Gazette du cultivateur* par excellence, et nous la recommandons à nos amis..... "

Nous offrons nos meilleurs remerciements au *Courrier*, pour l'encouragement qu'il veut bien nous donner et nous le prions de croire que son approbation nous est d'une grande valeur.

Le Gouvernement vient d'envoyer aux frontières quelques compagnies de milice volontaire, pour surveiller les démarches des féniens, qui auraient la fantaisie de venir piller, soit dans nos campagnes, soit dans nos villes. Nous croyons que la prudence exigeait pareille précaution de la part du Pouvoir Exécutif.

La république modèle des Etats-Unis tient à nous prouver de plus en plus, tous les jours, la tolérance que doivent y attendre les catholiques qui s'y rendent de toutes les parties du monde. Il y a quelque temps, nous signalions quelques actes de véritable tyrannie exercés envers nos co-religionnaires ; aujourd'hui un journal, qui se publie à Buffalo, vient encore nous édifier sur ce sujet : " Tout ouvrier Allemand et tout Irlandais catholique ont été exclus des travaux publics de Chicago, par les autorités abolitionnistes de cette cité, afin de faire place aux anti-catholiques et aux nègres. Pensez-y bien, soldats Allemands et Irlandais catholiques.

" Si l'on avait besoin de plus amples preuves pour démontrer quels sont les sentiments d'amère hostilité dont tous les catholiques sont l'objet, dans les Etats du Nord, nous pourrions les trouver dans l'extrait suivant du *Springfield Journal* : " *Nous avons tué l'esclavage*, dit-il, *que l'on tue maintenant la papauté.* "

Après cela, nous verrons encore des journaux canadiens faire la peinture la plus brillante des institutions américaines, et engager, par tous les moyens possibles, leurs compatriotes à émigrer de ce côté ou même à tendre les bras à des voisins qui nous méprisent souverainement, et qui ne soupirent qu'après la destruction de notre foi !

Les journaux médicaux de la France, nous apprennent que le choléra fuit à l'approche de l'hiver, et que dans quelques jours, il ne sera plus qu'à l'état de souvenir. Tous les convalescents qui sortent des

hospitaux pour retourner dans leurs foyers, emportent avec eux une admiration sans bornes pour les Sœurs de charité qui leur ont prodigué tous les soins, le jour et la nuit. L'exemple de ces anges de paix et de consolation, a, paraît-il, produit la plus heureuse influence sur tous ceux qui étaient chargés du soin des malades. Les médecins, leurs élèves, etc., ont rivalisé de zèle et de dévouement, aussi l'opinion publique a-t-elle vivement applaudi à la distinction dont deux d'entr'eux viennent d'être l'objet. L'Empereur vient de charger M. le Ministre de l'intérieur de remettre la croix de la Légion d'honneur à MM. Legros et Lelion, dans la salle des cholériques même, qui a été témoin de leur courageux dévouement.

Quant aux Sœurs de charité elles recevront leurs récompenses du Roi des empereurs.

A Rome, le Souverain Pontife vient de charger un des capitaines de l'état major de son armée d'une mission très-délicate ; celle de porter à madame Lamoricière le corps d'un saint, tiré des catacombes et baptisé par lui du nom même du général : *Christophe*. Quel hommage ! offert par le père de tous les fidèles !

Vente d'animaux de races améliorées chez M. C. A. Globenski, Seigneur de St. Eustache, le 5 octobre dernier.

La vente d'animaux qui vient d'avoir lieu à St. Eustache est un fait important pour les cultivateurs désireux d'améliorer leurs troupeaux. D'après la liste des acheteurs que nous publions plus bas avec une lettre que M. Globenski nous a fait l'honneur de nous écrire, on voit qu'un bon nombre ont profité de cette belle occasion. 48 têtes du meilleur bétail ont été vendues \$2974. Quoique les prix eussent pu être plus élevés, vu le mérite incontestable de ces animaux, cependant nous croyons que M. Globenski a lieu d'être content.

Dans la race bovine c'est à l'ayrshire que M. Globenski a donné la préférence. Il a eu raison, puisqu'il est reconnu que c'est celle qui se rapproche le plus de notre race canadienne, tant par ses qualités laitières, que par sa rusticité, et sa sobriété. Il n'en avait pas d'autres dans son troupeau.

Sept veaux du printemps se sont vendus \$247 ; ce qui fait un peu plus de \$35 pour chacun. Le plus cher s'est monté à \$71, pour le Séminaire de Ste. Thérèse.

Sept vaches de un à trois ans ont donné \$558, moyenne un peu plus de \$79 ; la plus chère âgée d'un an seulement étant \$127.

Trois juments, cinq pouliches et deux chevaux se sont vendus \$1256. Le plus haut prix a été de \$360 pour une jument avec un poulain.

La vente de 14 porcs a donné \$369 ; moyenne un peu plus de \$26, le plus élevé étant de \$47.

La vente faite au Collège de Ste. Anne, au concours agricole de Montréal, n'est pas comprise dans ces chiffres.

Sur 31 adjudicataires que renferme la liste, nous remarquons avec beaucoup de plaisir 18 noms canadiens-français, en tête desquels se trouve le Séminaire de Ste. Thérèse. Ce fait prouve une fois de plus que nos compatriotes ne veulent pas rester en arrière de leurs frères d'autres origines, quand une fois ils sont convaincus de l'utilité des améliorations qu'on leur propose.

Presque tous ces animaux étaient de premier choix, comme le prouvent assez les prix qu'ils ont remportés dans le concours provincial du mois de septembre. Ce succès est d'autant plus important que les animaux exposés étaient plus nombreux et mieux choisis. Plusieurs éleveurs anglais, tels que M. Logan de Montréal, M. Dows de Lachine, et quelques autres lui ont faite une concurrence redoutable.

L'opinion publique n'est pas encore préparée à accueillir avec faveur les prix élevés de certains animaux. On regarde souvent comme une extravagance de donner tant d'argent pour un seul animal. C'est sans doute parce que l'on s'arrête à ne considérer que le profit immédiat que l'on peut retirer, en viande, en lait, ou en laine. On ne va pas au-delà. Sans doute, à ne tenir compte que de ces produits, un animal ne peut jamais valoir une grosse somme d'argent. Mais il faut calculer sur l'augmentation de valeur qu'un bon reproducteur peut donner à un troupeau tout entier par ses descendants.

Il y a, nous le savons, des hommes éclairés qui sont d'une opinion contraire. Ils disent qu'il est inutile d'acheter à grands frais dans les vieux pays, des animaux pour améliorer nos races, vu que l'on peut arriver au même but au moyen d'une bonne alimentation, et un choix judicieux de reproducteurs dans la race indigène. C'est ce que l'on est convenu d'appeler la *sélection*, par opposition au *croisement*, qui consiste dans l'union de deux races différentes pour en obtenir des produits qui tiennent à la fois du père et de la mère. Ils ajoutent que l'on reviendra de cette idée, et que même on en revient déjà. Cela peut être vrai, dans quelques cas particuliers. Mais tant qu'il n'y aura pas dans le pays un nombre suffisant de reproducteurs de choix pour suffire aux besoins de l'élevage de troupeaux améliorés, à caractères fixes, comme c'est le cas dans les pays où l'agriculture est avancée, il faudra toujours aller chercher ailleurs des reproducteurs capables de nous faire arriver en peu de temps à la perfection voulue. Nous ne refusons pas d'admettre que cette perfection peut avec le temps s'obtenir par la sélection. Mais cette voie est lente; car ce n'est pas à la première génération que l'on peut se flatter de pouvoir réussir. Dans bien des cas, il faudra attendre jusqu'à la dixième. Et en attendant, que de tâtonnements, que d'hésitations, que de coups manqués! Cette voie demande une attention très-grande dans le choix des individus à allier ensemble, pour ne pas perdre une fois ce que l'on a gagné dans une autre. Cette méthode a donc, outre l'inconvénient de la lenteur, d'autres désavantages sérieux. La méthode des croisements que nous recommandons, dans l'état actuel de notre bétail et de nos cultures, est plus courte, plus sûre et par là même la meilleure.

Si M. Globenski abandonne la carrière agricole, ce n'est ni par découragement, ni par dégoût, puisqu'il s'en retire avec beaucoup d'honneur, et des profits suffisants, comme nous le verrons par sa lettre. Comme éleveur il a rendu d'importants services à la cause agricole. Dans tous nos concours provinciaux et autres, ses animaux tenaient toujours une place distinguée. Aujourd'hui des raisons d'une force majeure pour les intérêts de sa famille l'appellent ailleurs. La nécessité d'un voyage en pays étrangers, l'administration d'une grande seigneurie dont il est le propriétaire, et la mise en ordre d'une foule d'affaires que lui seul peut régler, ne lui permettent plus de se livrer à d'autres soins, sans compromettre gravement ses intérêts. Il a donc fallu choisir. Nous espérons qu'il n'abandonne pas pour toujours la carrière agricole, et qu'il y reviendra quand les circonstances présentes qui ont commandé sa retraite auront cessé.

Maintenant laissons le dire lui-même ce qu'il a fait

Plateau des Chênes (St. Eustache),

15 octobre 1855.

Mon cher Monsieur,

Conformément à la promesse que je vous ai faite sur le terrain de notre Exhibition Provinciale, je vous adresse à la hâte un état de la vente de mes animaux, pensant que comme agriculteur vous prendrez quelque intérêt au résultat que j'ai obtenu, durant une période de six ans avec l'élevage des animaux.

Ceux qui vous disaient que j'avais perdu de l'argent comme agriculteur et éleveur se trompaient, comme on pourrait s'en convaincre, en prenant communication de mes registres, inventaire, etc., etc., que j'ai en ma possession.

Si j'ai abandonné (momentanément peut-être) la carrière agricole, ce n'est pas parce que j'y perdais de l'argent, car j'ai réalisé des profits satisfaisants et considérables, que je puis constater facilement, d'autant plus que je ne cultivais pas en aveugle, et que je me rendais toujours compte de mes opérations.

Ma retraite comme agriculteur ne doit pas être attribuée à des pertes supposées, mais à des raisons majeures nullement en rapport avec ces fausses inductions.

Maintenant, démontrons les faits par des chiffres, seul mode plausible de réfuter avec succès cet avancé erroné.

Ma vente du 5 octobre dernier (1855) a produit un montant de.....\$2979.50

En soustrayant les dépenses faites et détaillées dans un registre depuis 1859 jusqu'au 5 octobre, pour les achats tant de la race bovine que des races chevalines et porcine, se montant à..... 1500.00

je trouve en ma faveur une augmentation considérable dans mon troupeau et un profit de..... 1479.50

En ajoutant, ensuite, la recette des ventes de mes différentes races d'animaux, que j'ai effectuées depuis 1859, et avant ma vente du 5 octobre, se montant à une somme de..... 734.00

je prouve que, durant une période de six ans, j'ai fait un profit de..... 2213.50

Si j'ajoute le montant des prix remportés à Sherbrooke en 1862, à Montréal et à Kingston, en 1863, et en dernier lieu à Montréal en 1865, qui s'élève à une somme de..... 526.00

j'ai un profit de..... 2739.50

De plus, en ajoutant le prix d'un cheval que j'ai élevé et non vendu à mon encan, valant le moins..... 200.00

le profit se trouve de..... 2939.50

Si j'entre en recette \$120 pour animaux donnés à des amis..... 120.00

J'éleverai le profit à..... 3059.50

On me dira peut-être, que l'entretien de ces animaux, vaut beaucoup, et que par conséquent mon profit doit diminuer; admettons qu'il en soit ainsi pour quelques têtes d'animaux c'est-à-dire, les jeunes, mais on ne me contestera point, que le produit de la laiterie, de la porcherie et des services rendus par la race chevaline n'ont pas défrayé et bien au-delà ces frais d'entretiens: Et il faut toujours en venir à la conclusion, que j'ai réalisé des profits considérables.

Ensuite, il faut aussi remarquer, que si je n'avais pas fait de pertes sur mes achats, sur mes importations et s'il n'était pas

arrivé d'accidents à mon troupeau, j'aurais de beaucoup augmenté le profit.

J'ai aussi oublié d'entrer en recette les saillies des animaux reproducteurs, qui représentent une jolie somme, etc., etc.

On vous dira peut-être ensuite que si j'ai gagné avec l'élevage, j'ai perdu avec la culture de mes terres? Seconde erreur, comme je vais vous le prouver en quelques mots.

La superficie de mon domaine est de 162 arpents, dont 42 boisés par un érablière formaient un pâturage permanent. Il ne reste donc en définitive que 100 arpents destinés à la culture.

RENDEMENT DES 100 ARPENTS POUR 1865.

1o. 140 voyages de foin comptés et évalués avec les hommes de la ferme à 60 bottes le moins par voyage, ou 8,400 bottes à \$9,00.....	752.00
2o. 351 minots d'orge à 2 rangs, première qualité à 4s. 6d. par minot et non à la pesée.....	316.00
3o. 700 minots d'avoine, 1ère qualité à 2s. 3d. par minot et non à la pesée.....	315.00
4o. 90 minots de mélange, à 2s. 6d.....	45.00
5o. 30 minots de sarrasin, à 3s. 4d.....	20.00
6o. 10 minots de lentille, à 4s.....	8.00
7o. 700 minots de patates, à 1s. 10½d.....	262.50

	\$1718.50
8o. pâturage de neuf vaches étrangères.....	48.00

Grand total.....	\$1766.50

une grande quantité de paille non entrée.

Peut-on croire maintenant, que la main-d'œuvre peut avoir absorbé \$700 de dépenses pour faire valoir une étendue de 100 arpents de terre labourable et facile à cultiver? Je ne le crois pas, et les agronomes ou régisseurs entendus seront de mon avis. Alors mon exploitation agricole me rapportait donc des profits considérables, et je prouve donc qu'on a eu tort de vous dire que l'agriculture ne payait point.

Je connais plusieurs *Gentils-hommes Fermiers*, qui s'occupant guère de la surveillance de leurs fermes prétendent perdre de l'argent en les cultivant; mais ce n'est pas surprenant, car le succès ne s'acquiert pas sans peine et sans trouble. Il en est du cultivateur comme de l'homme de profession, de l'industriel, etc., etc., chaque classe et chaque état présentent et offrent leurs ressources, mais il faut savoir les cultiver, les faire valoir et de plus en avoir le vouloir, car sans cela il faut échouer.

Croyez-moi, etc., etc., C. A. GLOBENSKI.

Nous remercions M. Globenski. Sa lettre est un service rendu à la cause agricole, en ce qu'elle tend à combattre l'idée que l'agriculture améliorée ne paie pas ce qu'elle coûte, et que tous ceux qui veulent en faire l'essai finissent toujours par se ruiner. Cette opinion erronée est le plus grand obstacle à son avancement parcequ'elle est de nature à affaiblir la confiance, et à éloigner les capitaux. On ne saurait donc faire trop d'efforts pour combattre un si fâcheux préjugé. C'est plus par des faits que par des raisonnements que l'on réussira. Il était important d'enregistrer celui de M. Globenski. Il est vrai que ce préjugé se trouve jusqu'à un certain point justifié par quelques essais malheureux; mais si l'on fait attention aux circonstances particulières où ces essais ont été faits, on verra bien que leurs auteurs, en agissant comme ils ont fait, devaient nécessairement arriver à des fiascos et à des pertes d'argent. Ces faits isolés ne font pas loi pour tout le monde. M. Globenski a eu le bonheur d'éviter ces écueils. Tous les amis du progrès en agriculture doivent l'en féliciter.

Culture du tabac.

On nous informe que M. L. Dubé, cultivateur de St. Jean-Port-Joli, a récolté 200 pieds de tabac sur une superficie de 2 perches et $\frac{1}{4}$ de terrain. La presque totalité des feuilles mesure 32 pouces et plus en longueur, et 18 à 20 pouces en largeur. Nous avons reçu un échantillon de ce tabac, et nous pouvons affirmer qu'il a une apparence magnifique. Ce jeune cultivateur se félicite aujourd'hui d'avoir suivi de point en point l'enseignement de la *Gazette des Campagnes*.

A ce propos, voici une toute petite histoire: Un de ces cultivateurs qui ne veulent croire qu'à leur lumière et leur expérience, et qui croient que les livres et les journaux ne sauraient rien leur apprendre, a constamment refusé de recevoir la *Gazette des Campagnes*, et s'est livré à la culture du tabac, sans guide. Voici le résultat qu'il a obtenu: Son tabac a pris un certain développement, ses feuilles ont atteint une grandeur moyenne. Mais pour une raison ou pour une autre, aussitôt que son tabac a été séché, et chaque fois qu'il a voulu en fumer, sa langue s'est trouvée dans la stricte nécessité de se couvrir d'une peau nouvelle. Voici maintenant son bénéfice: Forcé lui a été de rejeter son tabac et d'en acheter de son voisin 12 à 15 livres, à 20 sous la livre. Ainsi, au lieu de 3s. 9d. qu'il aurait donnés pour recevoir la *Gazette*, il se trouve à payer aujourd'hui pour son entêtement 10 à 12 shelings.

RECETTES.

Procédé pour obtenir de très-gros oignons.

Nous empruntons au journal allemand *Illustrirte Gartenzeitung* une courte note sur un procédé fort simple pratiqué avec succès par un habile maraîcher, dans le but d'obtenir des oignons d'un volume extraordinaire. Ce procédé consiste à choisir, en automne, les oignons les plus beaux et les plus sains qu'on ait récoltés, à les placer ensuite et à les tenir pendant tout l'hiver dans un petit sac ordinaire qu'on suspend à côté d'un poêle où l'on ait occasion de faire du feu tous les jours ou à peu près. Ainsi traités ils se dessèchent presque entièrement. Au printemps suivant on les plante dans une bonne terre nutritive. Ils poussent sans difficulté; mais, pendant leur végétation, ils ne donnent que des feuilles et ne développent pas la tige, d'où il résulte que le produit de cette culture consiste en oignons qui souvent atteignent chacun le poids d'une livre ou même davantage.

Un moyen simple d'empêcher les fusils d'éclater.

Sur cent fusils de chasse qui éclatent, quatre-vingt-quinze fois le canon gauche est le siège de l'accident. Pourquoi? La fabrication est la même; les épreuves supportées avant la mise en vente de l'arme sont identiques. En général, les chasseurs s'appliquent à charger les deux côtés, etc. Il doit cependant y avoir une raison de la plus grande fréquence de l'éclatement à gauche qu'à droite. Une fois le chasseur en campagne, que se passe-t-il? Une pièce de gibier se présente, un coup de fusil part, c'est le coup droit. Si le gibier est abattu, le chasseur recharge le canon droit et se remet en quête. Si le gibier n'a pas été atteint, il est bientôt hors de portée et la manœuvre du chasseur est la même.

En un mot, le coup gauche est une réserve dont on ne se sert qu'à la dernière nécessité. Il semble, au premier abord, que ce moindre travail devrait rendre plus rares les accidents du côté gauche; il produit, en réalité, un effet fort contraire. Supposons que le coup droit parte vingt fois avant le coup gauche, les secousses des détonations successives, ébranlant chaque fois la charge contenue dans le tonnerre du canon gauche, finiront par éloigner la bourre de la poudre, et par laisser entre elles un intervalle notable; le coup gauche étant tiré alors, le canon éclatera. Que faut-il faire pour prévenir cet accident, presque toujours suivi de mutilations terribles? Rien de plus simple: il faut, toutes les fois qu'on charge le coup droit, laisser la baguette dans le canon gauche, de façon à rétablir le contact entre la bourre et le plomb.

PETIT-PIERRE

OU

LE BON CULTIVATEUR

PETIT-PIERRE DEVENU GRAND.

XXXI. QUEL BON GROS HOMME C'ÉTAIT QUE MAITRE BARNABÉ.

(Suite.)

Là, Petit-Pierre laissa parler Philibert. Philibert donna ses ordres à l'aubergiste. On devait bien faire les choses. "Le jour de la fête, avait dit Philibert, à trois heures, qu'il y ait douze élanthes (épaules de mouton) cuites au four sur des pommes de terre, quatre grandes jattes de riz, quarante pains d'une livre et deux barriques de vin. Si la jeunesse n'est pas contente de son roi, c'est qu'il y en aura qui seront trop difficiles, et si ceux-là ont quelque chose à dire, comme c'est moi qui commande, il faudra qu'ils me parlent. Je t'en fais là pour plus de trois louis, Petit-Pierre; mais ce n'est pas tous les jours le reinage, et l'on est pas roi tous les ans. D'ailleurs, tu feras venir ta famille, tes frères, toute la bande; tu veux bien les régaler comme il faut, et nous aussi, n'est-ce pas? Bonsoir, père Barnabé.

— Oh! fit Barnabé, il faut bien, avant de vous en aller, goûter un peu du meilleur."

En ce disant, il alla chercher une pinte de son plus vieux vin du Midi, pour trinquer avec les deux jeunes gens.

Petit-Pierre et Philibert se mirent à table, près d'une fenêtre qui donnait sur le petit jardin de l'auberge. Dans le jardin, derrière un gros orme touffu, des buveurs attablés buvaient et criaient à la fois. On les entendait sans les voir; mais Philibert n'étant pas beaucoup plus curieux que Petit-Pierre de ce qui ne le regardait pas, nos deux amis faisaient peu d'attention au bruit de cette joyeuse société, et cherchaient encore bien moins à reconnaître les buveurs. Barnabé arriva bientôt portant des verres, la bouteille et une livre de pain, et, tout en bavardant beaucoup, il commença à remplir les verres et à couper le pain. Petit-Pierre, toujours préoccupé, effleura à peine son verre; Philibert, plus attentif à la préoccupation de Petit-Pierre qu'à toute autre chose, vida le sien d'un trait, par pure distraction, tandis que Barnabé dégustait seul, à petits coups, son vin, dont en même temps il ne cessait de faire le plus pompeux éloge.

Cependant les buveurs du jardin parlaient toujours plus haut, et tous à la fois se mirent à crier tout à coup: Eh! Barnabé, du vin! du vin! Barnabé! maudit Barnabé, où s'est-il caché? Barnabé! ohé Barnabé!" Barnabé se leva, maugréant à demi, partagé entre un certain mépris à lui naturel, pour l'ivrognerie qui dégrade l'homme et un respect involontaire pour les ivrognes, qui font aller le commerce du vin.

Cependant, sur les cris qui venaient d'en bas, Philibert s'était levé pour voir quels étaient ces hurleurs si pressés. A ce mouvement de Philibert, Petit-Pierre tourna la tête à son tour vers la fenêtre, et s'arrêta tout surpris en attendant prononcer son nom.

"C'est Etienne et sa bande, dit Philibert, Etienne, et son père, et l'oncle Jeantou, et trois autres cousins aussi bêtes qu'enx, m'est avis, et tout aussi ivrognes. Qu'est-ce qu'ils ont à parler de toi, ces lourdaux?... Si nous jetions notre table sur la leur pour coiffer leurs bouteilles....

— Chut!" fit Petit-Pierre.

Et tous deux écoutèrent.

XXXII. CE QUI SE DISAIT CHEZ MAITRE BARNABÉ.

Tous deux écoutèrent un moment en gardant le silence, et cherchant à démêler, au milieu des vociférations et des discours déjà incohérents qui se croisaient, de quoi il pouvait être question, et à quel propos on s'occupait ainsi de Petit-Pierre.

Mais le nom de Petit-Pierre ne fut plus prononcé. Nos deux amis comprirent seulement qu'on parlait de prochain mariage à Etienne, qu'on plaisantait lourdement sur ce grave sujet, et qu'Etienne répondait avec sa grâce accoutumée:

"Je ne vous écoute même pas, laissez-moi boire!"

— Parbleu, s'écria Jeantou, ce fillot (filleul) n'est décidément pas gracieux; on lui arrange son mariage avec la plus belle et la plus riche fille du pays; il n'a même pas dit merci à son oncle. Sais-tu qu'il n'y en aurait pas eu un autre que moi pour avoir l'idée que j'ai eue et la malice que j'ai mise à mener cette affaire? Sans compter que c'est bien les neuf mille francs que je donne qui ont assuré le mariage, en mettant le père de la fille dans l'embarras."

Philibert et Petit-Pierre s'étaient machinalement rapprochées de la fenêtre, et ils entendaient tout cela. En ce moment, Barnabé, qui avait porté trois ou quatre bouteilles de plus aux buveurs du jardin, Barnabé rentra, et voyant les deux amis à la fenêtre:

"Ah! ah! leur dit-il, vous écoutez ces bavards, ces vantards de la noce! En font-ils du bruit pour le mariage de ce nigaud d'Etienne! Ce n'est pas là l'affaire, il ne mérite pas ce qui lui arrive. Il y en aurait bien d'autres, qui ne sont pas si riches que lui, chez qui le bonheur serait mieux placé. Après ça, j'ai grand tort d'y trouver à redire, reprit Barnabé après un mouvement de silence; si ce brave ivrogne, à la fleur de son âge, fait un mariage avantageux pour lui, j'y gagne autant que lui. Quand il aura des écus de reste, je vois bien le chemin que ses écus prendront au petit galop. Soyez sûrs qu'avant peu je saurai s'ils sont neufs ou vieux. Et, par ma foi! autant vaut dire que c'est mon cabaret qui se marie avec la ferme du père Martin.

Petit-Pierre retint à grand'peine un cri de douloureuse surprise. Il rougit d'abord, il pâlit ensuite, et resta pâle et glacé comme un marbre blanc. Un frisson cruel l'avait saisi au cœur.

XXXIII. LES EXPLICATIONS DE MAITRE BARNABÉ.

Troublé, confus, baissant les yeux, Petit-Pierre resta immobile et garda le silence.

Petit-Pierre était un garçon plein de raison, de modération et de droiture. C'était une âme profondément honnête, comprenant et aimant le devoir, et n'en ayant jamais dévié, même par la pensée.

Un tel homme n'avait certainement jamais eu l'idée de devenir le mari de Jeannette; mais il n'avait jamais pensé qu'elle pût devenir la femme d'Etienne. Il aimait comme la sienne, plus que la sienne, cette maison où il avait passé sans souci, sans chagrin, une si heureuse et si laborieuse jeunesse. Il aimait le père Martin de toute son âme, et Jeannette plus encore; il avait le cœur rempli pour eux d'un dévouement sans pareil et d'une reconnaissance sans bornes. Quitter cette ferme où, pour faire tout prospérer et faire tout réussir, il avait mis en œuvre sa peine et son intelligence, et son ardeur du jour et sa pensée de la nuit; quitter ces champs auxquels il savait faire produire de si admirables récoltes; quitter ces bestiaux si beaux, d'un choix si rare et d'une docilité si parfaite, c'était là un malheur auquel il ne s'était jamais préparé. Les champs, les bêtes, les gens, il ne savait pas lui-même combien il tenait à tout cela, et quelles larmes amères il aurait à verser pour s'en séparer. Il était donc étourdi de douleur et pâle comme la mort.

— Comment ! quoi ? qu'est-ce qu'il y a ? avait repris Philibert ; avec qui donc se marie-t-il, ce butor d'Etienne ? Qu'est-ce que vous avez dit du père Martin ? ”

Barnabé les regarda en ce moment avec de grands yeux fort étonnés, sans répondre.

Et Philibert, plus impatient que jamais, répéta vivement sa question :

— Voyons ! quoi ? comment ? Que nous racontez-vous ? Qui est-ce qui se marie avec Etienne, et qu'est-ce que cela a de commun avec le père Martin ?

— Comment ! repartit Barnabé, vous ne savez donc pas la nouvelle ? Vous ne savez donc rien de ce qui se dit ? Ah ! c'est vrai, c'est vrai que Petit-Pierre ne vient jamais au cabaret, et que toi, Philibert, depuis que ta mère est malade, je ne te vois guère non plus. Ah ! vous ne savez donc pas ?... Mais comment ! toi, Petit-Pierre, qui est de la maison, tu ne sais pas que ta demoiselle, la Jeannette du père Martin... ”

XXXIV. CE QUI SE DISAIT ENCORE CHEZ MAITRE BARNABÉ

Petit-Pierre, à ce nom, avait senti les forces lui manquer, et il s'était laissé tomber plutôt qu'il ne s'était assis sur sa chaise. Il eut besoin de tout l'effort de sa volonté pour ne pas perdre tout à fait connaissance. Sentant qu'il n'était pas seul et qu'il ne pourrait expliquer d'une manière plausible une émotion si vive, il chercha alors à se donner une contenance en portant son verre à ses lèvres. Mais à peine s'il put desserrer les dents ; ses dents claquaient sur son verre, et il lui fut absolument impossible d'avaler une goutte de vin.

— Qu'est-ce qu'il a donc ? fit Barnabé en s'interrompant.

— Eh ! rien du tout, dit Philibert, c'est qu'il ne sait pas boire, ce garçon-là. Mais courez donc, Barnabé vous voyez bien qu'ils hurlent en bas ; il leur faut du vin ; courez à la cave et servez ces braillards. ”

Et Philibert poussa vivement l'aubergiste à la porte.

Il avait compris l'émotion de son ami ; et, sans paraître se douter de rien, il alla s'accouder de nouveau sur la fenêtre, pendant que Petit-Pierre se remettait un peu.

Quelques minutes après, Petit-Pierre vint aussi se placer à côté de lui, toujours pâle et retenant à grand'peine deux grosses larmes dans ses yeux.

L'oncle Jeantou parlait encore, et, malgré le bruit des verres, on distinguait facilement sa voix.

— Quand tu n'aurais eu que la joie de devenir, en te mariant, le maître du valet de Petit-Pierre, le maître du roi du reinage, de pouvoir lui commander à ton aise dès le lendemain de la fête, de mettre ses plus beaux bœufs à ta charrue, et de lui faire de temps en temps mener des vaches, si ça t'amuse, ça aurait bien valu que tu m'eusses remercié de te marier à Jeannette.

Ah ! oui, dit méchamment Etienne, c'est bien là ce qui me plaît de l'affaire. Mais le Petit-Pierre ne restera pas longtemps à la ferme ; je lui en ferai voir d'assez dures pour qu'il demande vite son compte, et ça sera bientôt fini.

— Et tu auras tort, dit Jeantou ; que tu sois content d'humilier un peu le roi, qui est roi quand tu voulais l'être, je comprends ça ; mais que tu veuilles lui faire quitter le domaine, tu feras une grosse sottise. C'est une fortune pour une maison, un garçon comme celui-là. Il n'y a pas un meilleur cultivateur dans le pays ; ça vaut qu'on y regarde avant de le chasser.

— Il sera chassé, c'est mon idée, dit Etienne.

— Chassé, ” murmura douloureusement Petit-Pierre ; et il ajouta plus bas encore, en se parlant à lui-même : “ Ils n'auront pas la peine : le lendemain du reinage, je pars pour m'engager. ”

— Chassé, il sera chassé, reprit encore Etienne à moitié ivre et tout à fait furieux ; chassé, et par moi encore, pas par un autre ; chassé, le gueux ? chassé, le mendiant de la montagne ! il sera chassé... ”

Et le butor écumait de vin et de colère.

XXXV. COMME QUOI MAITRE PHILIBERT NE SE DÉCOURAGEAIT PAS FACILEMENT.

— Chassé ! fit de nouveau Petit-Pierre à demi voix, chassé ! ” et, partagé entre la douleur et l'indignation, livré aux réflexions les plus amères, il laissait retomber sa tête dans sa main.

Les yeux de Philibert s'enflammaient ; il ne disait rien, mais son visage mutin et décidé trahissait sa colère. Il fut un moment, alors, sur le point de sauter par la fenêtre au milieu du jardin ; puis tout à coup se frappant le front comme s'il lui eût passé par l'esprit une inspiration soudaine :

— Bah ! fit-il, les projets sont comme les fruits : ils tombent par terre sans mûrir au moins autant de fruits qu'on en cueille. Que de grains, dans la main du semeur, qui ne donneront pas d'épis ! ”

Philibert avait tout compris et tout deviné, mais Philibert ne désespérait pas encore. Il connaissait à fond son Etienne ; il le savait incapable de traverser, sans faire plus d'une lourde et grossière escapade d'ivrogne, les cinq ou six semaines qui devaient toujours bien s'écouler avant le mariage. Il se promettait, dans ce cas, si Petit-Pierre manquait d'un peu de hardiesse, d'en avoir assez et même au delà pour tous deux. Il prit donc par le bras son brave camarade, et l'amena rapidement sans parler.

Philibert, grâce à l'instinct clairvoyant d'une intelligente amitié, devinait tout ce qui se passait en lui. Aussi, quand il l'eut conduit à vingt pas de l'auberge, revint-il lui-même sur le seuil de la porte, où Barnabé, fort étonné, se tenait immobile, et le nez en l'air, sans savoir trop que dire, mais en se demandant, à part lui, quelle mouche piquait les deux amis.

— C'est donc la Jeannette du père Martin, dit Philibert après s'être alors rapproché, c'est bien elle qui va épouser Etienne, ce roi des ânes ?

— Oui, certes ! fit Barnabé, et l'on dirait que ça ne te fait rire que d'un œil, Philibert.

— Ah ! ça ne me fait pas pleurer si longtemps à l'avance, repartit Philibert ; et quand doit-il se conclure, ce beau mariage ?

— Le matin de la fête patronale, sans manquer. Le notaire de Loudes doit déjà préparer le contrat qui sera, pour sûr, signé ce jour-là.

— Ah bah ! sitôt que ça ?

— Oui bien, mon garçon, la chose est décidée, et il n'y a plus rien à y faire, ni plus rien à y défaire.

— Peut-être, peut-être, fit tout bas Philibert ; il y a tant de choses qui se défont toutes seules, juste au moment où on les croit finies ! Et à quelle heure ? ajouta-t-il tout haut.

— Mais, vers les dix heures, sans doute, au sortir de la première messe.

— Bien, bien ! de huit à dix, il se fait souvent pas mal de besogne. Je ne mets pas plus longtemps que ça l'eau à mon pré, et en deux heures le pré boit largement tout ce qu'il peut boire. Etienne sera levé depuis longtemps, ajouta encore tout bas Philibert ; il sortira sans doute à jeun de chez lui ; il aura le gousset garni ; pour faire patienter sa soif jusqu'à dix heures, un beau jour de dimanche, et un beau jour de soleil, il faut l'espérer, notre gaillard aura du mal. ”

(A continuer.)

Ch. Calemard de Lafayette.

La science du bonhomme Richard, ou le chemin de la fortune.

Je m'orientai l'autre jour à cheval dans un endroit où il y avait beaucoup de monde assemblé pour une vente publique. L'heure n'étant pas encore venue, la compagnie causait sur la dureté des temps; et quelqu'un s'adressant à un personnage en cheveux blancs, et assez bien mis, lui dit: "Et vous, père Abraham, que pensez-vous de ce temps-ci? N'êtes-vous pas d'avis que la pesanteur des impositions finira par ruiner entièrement le pays? Car comment faire pour payer? Que nous conseillerez-vous?" Le père Abraham se mit à réfléchir, puis il répondit: "Si vous voulez savoir ma façon de penser, je vais vous la dire en peu de mots: *car un mot suffit à qui sait entendre. Ce n'est pas la quantité de mots qui remplit le boisseau*: comme dit le bonhomme Richard." Tout le monde se réunit pour engager le père Abraham à parler; et l'assemblée s'étant approchée en cercle autour de lui, il tint le discours suivant:

"Mes chers amis et bons voisins, il est certain que les impôts sont très-lourds. Cependant, si nous n'avions à payer que ceux que le gouvernement nous demande, nous pourrions espérer d'y faire face plus aisément; mais nous en avons beaucoup d'autres, et qui sont bien plus onéreux pour quelques uns de nous. Notre paresse nous coûte le double de ce que nous prend le gouvernement, notre orgueil le triple, et notre extravagance le quadruple. Ces impôts sont d'une telle nature, qu'il n'est pas possible aux commissaires de nous en délivrer ni d'en diminuer le poids. Toutefois, si nous voulons écouter un bon conseil, il y a quelque chose à espérer pour nous; car, comme dit le bonhomme Richard dans son almanach de 1733: *Dieu dit à l'homme: Aide-toi, je t'aiderai.*

I. "S'il existait un gouvernement qui obligeât les sujets à donner régulièrement la dixième partie de leur temps pour son service, on trouverait assurément cette condition fort dure; mais la plupart d'entre nous sont taxés, par la paresse, d'une manière beaucoup plus tyrannique. Car, si vous comptez le temps que vous passez dans une oisiveté absolue, c'est-à-dire, ou à ne rien faire, ou dans des dispositions qui ne mènent à rien, vous trouverez que je dis vrai. L'oisiveté amène avec elle des incommodités et raccourcit sensiblement la durée de la vie. *L'oisiveté, comme dit le bonhomme Richard, ressemble à la rouille, elle use beaucoup plus que le travail: la clef dont on se sert est toujours claire.* Mais, si vous aimez la vie, comme dit encore le bonhomme Richard, *ne prodiguez pas le temps, car c'est l'étoffe dont la vie est faite.* Combien de temps ne donnons-nous pas au sommeil au delà du nécessaire! Nous oublions que *le renard qui dort ne prend pas de poules*, et que nous aurons assez de temps à dormir quand nous serons dans le cercueil. Si le temps est le plus précieux des biens, la perte du temps, comme dit le bonhomme Richard, doit être aussi la plus grande des

prodigalités, puisque comme il le dit d'ailleurs, le temps perdu ne se retrouve jamais, et que ce que nous appelons assez de temps se trouve toujours trop court. Courage donc et agissons pendant que nous le pouvons. Moyennant l'activité, nous ferons beaucoup plus avec moins de peine. *La paresse rend tout difficile; le travail rend tout aisé. Celui qui se lève tard s'agitte tout le jour, et commence à peine ses affaires qu'il est déjà nuit. La paresse va si lentement que la pauvreté l'atteint bientôt. Poussez vos affaires et que ce ne soit pas elles qui vous poussent. Se coucher de bonne heure et se lever matin procure santé fortune et sagesse.*

"Que signifient les désirs et les espérances de temps plus heureux? Nous rendrons le temps meilleur si nous savons agir. *Le travail, comme dit le bonhomme Richard, n'a pas besoin de souhaits. Celui qui vit d'espérance court risque de mourir de faim: il n'y a point de profit sans peine.* Il faut me servir de mes mains, car je n'ai point de terre; ou, si j'en ai, elles sont fortement imposées; et, comme le bonhomme Richard l'observe avec raison, *un métier vaut un fonds de terre, une profession et un emploi qui réunit honneur et profit.* Mais il faut travailler à son métier et suivre sa profession, autrement ni les fonds ni l'emploi ne nous aideront à payer nos impôts. Qui-conque est laborieux n'a point à craindre la disette; *car la faim regarde à la porte de l'homme laborieux, mais elle n'ose pas y entrer.* Les commissaires et les huissiers n'y entreront pas non plus; *car le travail paye les dettes, et le désespoir les augmente.* Il n'est pas nécessaire que vous trouviez des trésors, ni que de riches parents vous fassent leur légataire. *L'activité, comme dit le bonhomme Richard, est la mère de la prospérité, et Dieu ne refuse rien au travail. Labourez pendant que le paresseux dort, vous aurez du blé à vendre et à garder.* Labourez pendant tous les instants qui s'appellent aujourd'hui, car vous ne pouvez pas savoir tous les obstacles que vous rencontrerez le lendemain. C'est ce qui fait dire au bonhomme Richard: *Un bon aujourd'hui vaut deux demain.* Et encore: *Ne remettez jamais à demain ce que vous pouvez faire aujourd'hui.* Si vous étiez le domestique d'un bon maître, ne seriez-vous pas honteux qu'il vous surprit les bras croisés?—Mais vous êtes votre propre maître?—Rougissez donc de vous surprendre vous-même dans l'oisiveté, lorsque vous avez tant à faire pour vous, pour votre famille, pour votre patrie, pour votre prince. Levez-vous donc dès le point du jour; *que le soleil, en regardant la terre, ne puisse pas dire: Voilà un lâche qui sommeille.* Point de remise, saisissez vos outils, et souvenez-vous, comme dit le bonhomme Richard, *qu'un chat en mitaines ne prend point de souris.*—Vous me direz qu'il y a beaucoup à faire, et que vous n'avez pas la force. Cela peut être; mais ayez la volonté et la persévérance, et vous verrez des merveilles. Car, comme dit le bonhomme Richard dans son almanach, je ne me souviens pas bien dans quelle année: *L'eau qui tombe constamment goutte à goutte finit*

par creuser la pierre. Avec du travail et de la patience une souris coupe un câble, et de coups petits répétés abattent de grands chênes.

"Il me semble entendre quelqu'un de vous me dire:—*"Est-ce qu'il ne faut pas prendre quelques instants de loisir?"*—Je vous répondrai, mon ami, ce que dit le bonhomme Richard: *Employez bien votre temps, si vous voulez mériter le repos; et ne perdez pas une heure, puisque vous n'êtes pas sûr d'une minute.*

(A continuer.)

FRANKLIN.

FERME GLOBENSKI

Tableau de la vente du 5 octobre.

RACE BOVINE.—AYRSHIRE.

A Messieurs	veaux.	
M. H. Cochrane	1 génisse de l'année	\$65.00
S. E. Molson	1 do	45.00
Frs. Dubois	1 do	15.00
S. E. Molson	1 do	16.00
John McColl	1 do	23.00
S. Ste. Thérèse	1 mâle	71.00
O. Chaurette	1 do	12 50

La vente des veaux a produit... \$247 50
1 an à 3 ans.

Wm. Rodden	1 veau de 1 an	127.00
M. H. Cochran	1 génisse de 2 ans	72.00
H. Fraser	1 do 2 ans	80.00
H. Fraser	1 do 2 ans	75.00
H. Fraser	1 do 3 ans	74.00
S. E. Molson	1 do 3 ans	80.00
M. H. Cochran	1 do 3 ans	50.00

La vente de 1 à 3 ans a produit \$558.00

N. S. Whitney	1 vache de 4 ans	72.00
E. A. de Bellefeuille	1 do 4 ans	46.00
J. Bte. Pepin	1 do 7 ans	73.00
F. Guindon	1 do très-âgée	30.00
F. Guindon	1 do	42.00
E. A. de Bellefeuille	1 do 6 ans	46.00
Eélix Pepin	1 do estropiée	25.00
Dr J. Lachaine	1 taureau de 3 ans	61.00

Valeur de la race bovine... \$1154.50

Au Collège de Ste. Anne 1 vache et 2 porcs... 300.00
\$1354.50

RACE CHEVALINE.

Chs Thourne	1 pouliche de 3 ans	215.00
Major Hanson	1 cheval de 5 ans	150.00
D McNaughton	1 jument et poulain	363.00
S. Bélisle	1 cheval	87.00
Wm. Hamilton	1 jument	73.00
B. Groux	1 do	130.00
Ed. Paquette	1 pouliche de 1 an	51.00
E. Bélaïr	1 do 2 ans	40.00
J. Meloche	1 do 2 ans	63.00
S. E. Molson	1 poulain de 2 ans	87.00

Valeur de la race chevaline... \$1256.00

RACE PORCINE.

D A P. Belaire	1 porc de l'année	24,00
F. Dubois	1 do do	27,00
Wm. Rodden	1 do do	20,00
John Kimpton	1 do do	21,00
F. Kimpton	1 femelle do	16,00
A. Kimpton	1 do do	15,00
D. A. P. Belaire	1 do do	21,00
A. Laviolette	1 do do	15,00
Wm. Kimpton	1 do do	19,00
Wm. Rodden	1 femelle et petits	30,00
Dr J. Lachaine	1 mâle âgé	28,00
J. N. Féré	1 femelle âgée	40,00
F. Gauthier	1 do do	46,00
T. Belisle	1 do do	47,00

Valeur de la race porcine. \$369,00

GRAND TOTAL

Race—Bovine	\$1354,50
do —Chevaline	1256,00
do —Porcine	369,00
		\$2979,50

CHRONIQUE AGRICOLE

Le Sorgho.

M. Lamouche, qui a réussi à faire mûrir la plante du sorgho, cette année, comme nos lecteurs en ont été informés par notre excellent ami, M. Perrault, le député de Richelieu, a eu l'obligeance de nous apporter un specimen de sirop qu'il a extrait de la canne cultivée par lui. Le sirop a une belle apparence, quoique M. Lamouche n'ait pas encore eu le temps d'apprendre à le clarifier. Il a la même couleur que celui que l'hon. M. Chaffers nous a envoyé; mais le procédé tout primitif que M. Lamouche a employé, laisse à son sirop le goût du rai.

Au reste, il n'en a extrait qu'une demie pinte cette année. Il se propose de semer l'année prochaine les trois livres de graine qu'il a récoltées.

Il en semera une livre par arpent, laissant une espace de trois pieds entre chaque butte et de cinq pieds entre chaque sillon. Cette espace de trois pieds facilite l'opération de l'extirpateur ou du sarclage.

M. Lamouche compte sur un rendement de trois cents gallons par arpent. Dans le sud, la canne à sucre rend de sept à huit cents gallons par acres. Et comme M. Redpath, le propriétaire de la grande raffinerie de Montréal, dit à M. Lamouche qu'il paierait ce sirop 30 cents le gallon, même à l'état peu perfectionné dans lequel se trouve la petite quantité extraite cette année par M. Lamouche, le rendement serait très-avantageux, très-lucratif, d'autant plus que cette culture coûte peu cher.

La culture même n'est pas coûteuse et la distillation du sirop est très-économique. Nous croyons que le rendement de chaque arpent ne terrain consacré à cette culture, ne vaudrait pas moins de vingt louis par arpent. C'est une belle perspective. Si nos cultivateurs ont un peu d'esprit d'entreprise, ils devant l'année prochaine faire des essais considérables.

Ils ne peuvent craindre de perdre le fruit de leurs labeurs. En coupant la plante à l'époque convenable, lorsqu'elle est remplie de son suc précieux, c'est à dire avant qu'elle ne soit mûre, ils pourront facilement la broyer et la faire bouillir, et quelque soit le sirop qu'ils en obtiendront, M. Redpath leur en paiera la valeur, qui ne manquera pas d'être suffisante pour leur procurer un joli bénéfice. Ils auront en même temps la satisfaction d'avoir enrichi leur pays d'une nouvelle industrie.—*Union Nationale.*

Culture du tabac.

Les habitants de Saint-Laurent, comté de Montmorency, doivent à leur député, l'hon. Jos. Cauchon, la magnifique récolte de tabac qu'ils ont faite cette année. L'essai, fait en petit, a eu d'heureux résultats; puisque le tabac récolté est d'une qualité supérieure et fournit amplement aux besoins de la consommation. L'élan est donné. Tous sont bien décidés à agrandir leur petit champ de tabac l'année prochaine, et surtout à témoigner leur reconnaissance, à la première occasion, à celui qui n'a rien épargné pour leur faire adopter cette culture.—(*Journal de Québec*)

Vente de moutons

Un agriculteur de ce township, dit le *Fergus Constitution*, un M. Tindale, a vendu dernièrement cinq béliers qui lui ont rapporté la jolie somme de 135 piastres. Les acheteurs sont: M M. Alexandre Murton, de Bentin, comté de Grey, Haut-Canada, qui a payé pour un belier \$20; Joseph Powley, de Peel, comté de Wellington, idem \$20; John Page, Mary Borough, idem \$20; John Hackney, Carrick, comté de Huron, idem \$40; Elam Vrooman, Garafraxa, idem \$35.

Maladie des cochons

—La maladie règne sur les cochons en Irlande avec une violence qui semble ne point s'abattre, et si elle ne cesse bientôt ses ravages, la race porcine y sera aussi rare que les cygnes, dit une feuille anglaise. Dans un circuit d'environ un demi-mille pas moins de 100 à 150 de ces animaux ont été victimes de la maladie, dans une seule semaine. Un pauvre petit fermier, vivait sur une ferme de 10 acres, en a perdu 5 sur 6, sur lesquels il comptait pour payer sa rente de novembre. Un autre en a perdu 2 sur 3, valant de 3 louis 10 schellings à 4 louis sterling chaque; et le mal va ainsi ravageant depuis le cochon complètement élevé jusqu'au cochon qui tète.—*Journal de Québec.*

CURIEX.—M. Jean-Marie Desjardins, habile cultivateur de Ste. Scholastique, a eu la curiosité de faire l'expérience suivante: "Le 2 septembre il mit à l'engrais un porc pesant 268 livres. Après un traitement particulier qu'il a inauguré et constamment

suivi, il repêse cet animal le 25 octobre, et l'a trouvé pesant 518 livres. Ainsi, le porc en question a dû augmenter son poids d'à peu-près 4½ lbs. par jour. Avis aux cultivateurs.

ANNONCES.



DISTRICT DE KAMOURASKA. U NE Session de la Cour du Banc de la Reine ayant juridiction criminelle pour le district de Kamouraska, sera tenue au Palais de Justice de Saint-Louis de Kamouraska, MARDI, le CINQUIEME jour de DECEMBRE prochain, à NEUF heures avant midi.

Je donne avis par ces présentes à toutes les personnes désirant agir contre les prisonniers, détenus dans la prison commune de ce district, d'être là et alors présentes, pour procéder contre eux, en autant qu'il sera juste; je donne avis pareillement à tous les Juges-de-Paix, Coronaires, Constables et officiers de la paix dans et pour le dit district, de comparaître personnellement avec leurs rôles, actes d'accusation et autres documents pour faire ce qui dans leurs différentes charges, doit être fait par eux.

V. TACHÉ, Shérif.

Bureau du Shérif. St. Louis de Kamouraska, 1er décembre 1865.

ECOLE D'AGRICULTURE DE STE. ANNE

CONDITIONS D'ADMISSION.

Pour être admis, les aspirants doivent 1o. Présenter les meilleurs témoignages de moralité et de bon caractère; 2o. Avoir au moins seize ans; 3o. Savoir lire et écrire la langue française, et les quatre premières règles de l'arithmétique.

PRIX ET MODE DE PAIEMENT.

Vingt-quatre piastres par année payables d'avance en trimestre de \$8 chacun: le premier finissant au 1er janvier; le second au 1er mai; le troisième avec l'année. Un trimestre commencé est dû tout entier, même en cas de sortie ou d'absence. Cette somme est pour l'instruction, le droit à la bibliothèque, l'usage des outils et instruments, et le lit complet excepté les draps.

Les livres, le papier et les autres articles de bureau seront fournis, sur la demande des parents, au prix des mêmes objets chez les marchands de Québec. Prix, environ \$1 à \$2.

Le pensionnat est tenu par Madame V. E. Ouellet, sous la surveillance immédiate du professeur et sous le contrôle de l'école. Prix, six piastres par mois, payables inva-riablement d'avance.

Les élèves demi-boursiers de la Chambre d'agriculture B. C. n'ont à donner que deux piastres à chacun des trimestres pour leur instruction, et 3 piastres par mois pour leur pension.

F. X. MÉTHOT, Ptre.,

A VENDRE

UNE belle et excellente terre de quatre arpents de front sur quarante deux de profondeur, située au second rang du BIC, près d'une route conduisant au 1er rang. Conditions libérales.

S'adresser à J. B. POUILLIOT, écrivain, N. P. Rivière du Loup,

Ou au soussigné, J. E. POUILLIOT, écrivain, avocat, Rimouski. 16 juin 1865.

TERRE A VENDRE

A VENDRE, tout près de l'église de St. Laurent, Isle d'Orléans, une très-belle terre de trois arpents et demi de front sur environ soixante de profondeur, avec une maison, deux granges, hangar, porcherie et autres petits bâtiments, clôtures en bon ordre, magnifique sucrerie avec une bouillie des plus économiques.

Pour les conditions de la vente s'adresser aux lieux au propriétaire

FRANCOIS GOSSELIN, Cultivateur.

1er août 1865.

LEPAGE, LEMOINE & C^{IE}

MARCHANDS A COMMISSION

ET

AGENTS GÉNÉRAUX,

7, Rue St. Jacques, Basse-Ville

QUEBEC,

ONT constamment en mains et à vendre en gros :

FLEUR, LARD, BŒUF, JAMBONS, BEURRE, SAINDOUX, FROMAGE, SAVON, THÉ, TABAC, VINS et LIQUEURS DE TOUTE SORTE HYDROPULTE, etc., etc., etc., etc.

AUSSI

HUILE DE CHARBON,

en Baril ou Canistres de cinq gallons.

15 décembre 1864.

J. B. C. HEBERT,

Notaire et Agent,

TIENT son Bureau, à QUEBEC, No. 18 rue STE. FAMILLE (Côte de Léry), Haute-Ville.

R. E. CASGRAIN
AVOCAT

TIENT son bureau alternativement à la Rivière-Ouelle, et à Kamouitaska chez A. B. Routhier, écrivain, avocat.

1er juillet 1865.

NOUVELLES MARCHANDISES.

ETOFFES à Robes, Etoffes à Jupons, Chapaux en satin, en velours et en feutre, pour dames, Plumes pour chapeaux, Garnitures pour mantilles, Résilles et Epingles pour cheveux.

GILETS et Vestes au tricot pour messieurs, Gilets et Vestes pour dames, Manchons et Victorines en laine, Echarpes, Nouvelles Cravattes en soie et en laine, Echarpes au tricot, Mitaines et Gants d'automne et d'hiver.

DRAPS de Moscou, Drap de Castor, Drap double et triple foulé, Molleton, Drap de Pilotes, Draps pour mantilles, Whitney noirs et de couleurs pour mantilles, Tweeds d'Ecosse, Tweeds du Canada, Casimirs.

COUVERTURES de laine, Couvertures de laine noire, Couvrepieds blancs et de couleurs, Couvertures de voyages, Flanelles de fantaisie, Carisets, Serges, etc.

PARDESSUS Sibériens avec semelles feutre, Bottines de feutre avec semelles en caoutchouc, Souillers de caoutchouc, Souillers jaunes et noirs d'original.

PALETOTS et Surtouts d'automne et d'hiver, Habits d'automne, Pantalons et Vestes, Chemises de flanelle de fantaisie Frocs et Caleçons de laine et mérinos, Casques de pelleteries, Vêtements pour messieurs faits sur commande par les meilleurs tailleurs.

En vente chez

A. HAMEL et FRÈRES,

1er-nov. 1865 Québec, Rue Sous-le-Fort.

REMERCIEMENTS.

LE soussigné remercie respectueusement ses amis et le public en général de l'encouragement qu'il en a reçu jusqu'à ce jour et sollicite très humblement de nouveau leur patronage, espérant, comme par le passé, qu'ils auront lieu d'être satisfaits de son approvisionnement d'Epiceries françaises, anglaises et américaines, qu'il a constamment en mains. Il sollicite une attention spéciale sur les Thés, Cafés, etc.

Le soussigné a le plaisir d'annoncer à ses amis et au public qu'il tient aussi un magasin pour le commerce des Vins, Eaux de vie, Genièvre et autres liqueurs importées des premières maisons d'Europe.

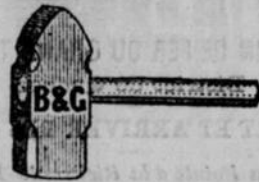
Il attire particulièrement l'attention des Messieurs du Clergé sur son assortiment de VINS DE MESSE de première qualité qu'il vend à des prix très-réduits.

JOS. O. MATTE,

No. 78, Rue et faubourg St. Jean, Québec,

M. Jos. O. Matte ayant bien voulu se charger de l'agence de la Gazette des Campagnes, pourra recevoir les noms de nouveaux abonnés, ainsi que les argents pour arrérages d'abonnement, ou autrement.

16 juin 1865.



MM. BÉLANGER & GARIÉPY

ONT l'honneur d'annoncer au public, et aux membres du Clergé en particulier, qu'ayant agrandi de beaucoup, leur établissement, ils ont en même temps importé, et reçoivent chaque jour d'Europe quantité d'objets nouveaux dans leur branche de commerce consistant en Services de table en argent—Coutellerie de Rodgers—Ustensils de ménage—Quincaillerie, etc.

Un nouveau choix de Lustres à Gaz, à l'Huile de Charbon, particulièrement pour l'usage et l'ornement des Eglises.

Ces Messieurs ayant pris des arrangements exprès avec les principales maisons de commerce d'Angleterre, offrent d'importer à commission toute commande qu'on voudra bien leur confier et cela sous un très-court délai.

Les Cultivateurs trouveront chez eux les ferrures dont ils ont besoin, et tous les instruments nécessaires à leurs travaux.

Québec 94, rue La fabrique, à l'enseigne du Gros Marteau.

N. GAUTHIER,
NOTAIRE,

TIENT son Bureau à MONTMAGNY, près de l'Eglise.

F. A. ST. LAURENT

IMPORTATEUR DE QUINCAILLERIE

FRANÇAISE, ANGLAISE, ALLEMANDE ET AMERICAINE,

No. 6, rue et faubourg St. Jean
QUEBEC.

F. A. St. L. a constamment en mains :

Ferronneries de tous genres, Ferrures de maisons, Outils pour les ouvriers, Glaces de miroirs, Coleurs sèches et à l'huile, Vitres, Mastic, Huile pour peinture, Pinceaux, Brosses, Ferblanc, Tôle, Pistolets, Fusils, Poudre, Plomb, Capsules, etc.

Les Cultivateurs trouveront aussi à ce magasin un assortiment complet d'instruments pour l'agriculture.

☞ A vendre en gros et en détail. ☛

A VENDRE à l'imprimerie de la Gazette des Campagnes, à Ste. Anne de la Pocatière :

INSTRUCTION sur les Indulgences et sur le Scapulaire de l'Immaculée Conception dit SCAPULAIRE BLEU.—6 sous 2s. 6d. la douzaine.

Prières de l'AGNUS DEI—2 sous

CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC
District de Québec.

DÉPART ET ARRIVÉE DES CHARS

De la Pointe à la Rivière-du-Loup.

STATIONS.	Aller	Retour
POINTE LEVI	10-00 AM	3-55
Hadlow	10-10	3-45
Chaudière Junction	10-30	3-22
St Jean Chrÿsostôme	10-43	3-07
St Henri	11-00	2-50
St Charles	11-26	2-25
St Michel	11-45	1-50
St Valier	11-58	1-37
St François ou Berthier	12-15 P M	1-18
St Pierre	12-30	1-05
ST THOMAS	12-48	12-48
Cap St Ignace	1-10	12-08 P M
L'Anse à Gile	1-20	11-58
L'ISLET	}	1-33
		1-50
Trois Saumons		11-21
St Jean Port Joli		11-04
Elgin Road		10-51
St Roch		10-38
STE ANNE		10-15
Rivière Ouelle		9-56
St Denis		9-39
ST PASCAL		9-22
St Hélène		9-02
St André		8-52
St Alexandre		8-39
Chemin du Lac		8-19
RIVIERE-DU-LOUP		8-00 AM

C. J. BRYDGES,
Directeur-Gérant.

A. S. MACBEAN,
Surintendant local.

DEPOT DE LAMPES
ET
D'HUILE DE CHARBON

Le soussigné annonce aux marchands et cultivateurs des campagnes qu'il vend la meilleure Huile de charbon que l'on puisse se procurer, non explosive, brûle sans odeur et donne une lumière des plus brillantes. Un essai suffira pour convaincre l'acheteur.

Huile de première qualité, pour lubrifier les engins, moulins, etc. Lampes de toutes descriptions, importées des manufactures. Lanternes à l'huile de charbon sans cheminée, pour étable, cave. Becs de lampes brevetés, Globes, Cheminées, Abats-jour, Mèches, Brosses, etc.

Papeterie, livres de compte, enveloppes, plumes, etc.

A vendre en gros et en détail, à des prix modérés et au comptant.

Toutes espèces d'articles importés à l'ordre des Etats-Unis.

F. O. VALLERAND,
Québec, No. 8, Côte La Montagne B. V.

AUX CULTIVATEURS.

Le soussigné a l'honneur d'informer le public, qu'ayant un assortiment considérable d'Épiceries fraîches, de Vins et Liqueurs de toutes sortes, est prêt à satisfaire toutes commandes qui pourraient lui être faites par écrit ou autrement. Il en fera l'expédition, par le Grand Tronc ou les Bateaux-à-vapeur, sous le plus court délai.

JOSEPH LACHANCE,

No. 3, rue Sous-le-Fort, et No 3 sur l'ancien marché, B.-V., Québec.

15 novembre 1865.



BUREAU DE L'INTERIEUR.

Québec, novembre 1865.

On appelle l'attention des Vendeurs et des Manufactureurs de Tabac aux dispositions contenues dans la Section 105 :

“ Quiconque placera dans des ballots ou barils qui ont été estampés ou marqués en en vertu du présent acte, des articles ou denrées sujets à l'excise, sur lesquels le droit imposé par le présent acte n'a pas été payé ou qui n'ont pas été inspectés en la manière prescrite par le présent acte, sans au préalable oblitérer et détruire l'étampe ou la marque susdite, et tout vendeur de ballots de tabac ou tabac à priser étiquetés, marqués ou scellés en la manière prescrite par le présent acte, qui manquera d'oblitérer ou effacer telle étiquette, marque ou sceau avant d'en faire la livraison à l'acheteur, de manière à ce qu'il ne soit plus possible d'en faire usage de nouveau pour les mêmes fins, sera coupable de délit et passible pour chaque semblable offense d'une amende de cinquante piastres, et en outre, punissable, à la discrétion de la cour devant laquelle l'affaire est jugée, d'un emprisonnement pour une période de pas moins de un ou de plus de douze mois.”

15 novembre 1865.

E. BAZARETTI,
MARCHAND DE TABAC

No. 39, Rue du Pont (Craig), St. Roch,
QUEBEC,

IMPORTATEUR de Tabac en feuilles, en torquettes et en poudre—Allumettes—Pipes en bois et plates—Tabatières, etc. Aussi, Parfumeries, telles que huiles, graisses, etc.—Brosses, peignes, savons.—Un grand assortiment de papier à écrire, cartes, chapelets, croix, livres de prières, etc. A vendre à bon marché.

15 Novembre 1865.

A VENDRE, à l'Imprimerie de la Gazette des Campagnes :

JEUX DE CARTES VARIÉES

J. P. GENDRON,
Marchand-Horloger,

No. 9 Rue St. Jean, Québec.

INFORME le public que les MONTRES et BIJOUX qui lui seront confiés pour être réparés seront mis dans un coffre en fer à l'épreuve du feu.

15 novembre 1865

A vendre à l'Imprimerie de la Gazette des Campagnes

LE Calendrier pour l'année 1866
Publié par M. L. Brousseau

LE PETIT ALMANACH du Bas-Canada, pour l'année 1866.

ESSAIS POÉTIQUES

PAR

LÉON PAMPHILE LEMAY

Prix : édition de luxe, \$1 ; édition in-16, 60 cents.

HISTOIRE

DE LA MÈRE

MARIE DE L'INCARNATION,

par l'Abbé H. R. Casgrain, 467 pages, orné d'une photographie du portrait authentique de la Vénérable Mère, et de deux gravures en taille douce représentant, l'une l'incendie du monastère des Ursulines de Québec (1650), l'autre le monastère reconstruit en 1651 et incendié de nouveau en 1686.—Prix, \$1.75.

BIOGRAPHIES

DE

Messire C. GAUVREAU, V. G.

ET

Messire THS. B. PELLETIER

AVEC PORTRAITS—30 sous les 2 biographies

GAZETTE DES CAMPAGNES, 2me, 3me et 4me vols—\$1.00 le volume

Quant au 1er volume, la plupart des numéros étant épuisés, nous allons en faire un nouveau tirage. Ainsi nous invitons ceux qui désirent avoir ce volume, d'envoyer leur nom au plus tôt, afin que l'on sache à quoi s'en tenir quant au nombre d'exemplaires à tirer—\$1.00 le volume

ASSORTIMENT CONSIDÉRABLE

DE

PAPIER A ECRIRE

ENVELOPPES

LIVRES DE COMPTE ETC

A VENDRE AU

PLUS BAS PRIX DE QUEBEC